



La CGT : première organisation syndicale

Le cycle électoral de quatre années destiné à mesurer la représentativité des organisations syndicales dans les entreprises de plus de dix salariés, s'est achevé au 31 décembre 2012.

Le Haut Conseil du Dialogue Social vient d'en communiquer les résultats.

Sur les 12 millions de salariés concernés, près de 10 millions ont eu l'occasion de se prononcer au moins une fois sur une ou plusieurs listes présentées par des syndicats aux élections du Comité d'Entreprise ou des délégués du personnel de leur entreprise.

La participation moyenne a été de l'ordre de 66 % dans les élections professionnelles (hors TPE), ce qui témoigne d'un attachement profond des salariés au syndicalisme et de leur fort intérêt à l'existence et au fonctionnement des Instances Représentatives du Personnel.

Déjà, lors des élections prud'homales, les salariés, en plaçant en tête la CGT, avaient réaffirmé leur attachement à la prud'homie.

Présente auprès de 6 millions de ces salariés, en agrégeant les résultats des élections TPE de décembre 2012, la CGT recueille 1 355 927,54 voix, soit 26,77 %.

La CGT conforte ainsi sa place de première organisation syndicale. Elle est première organisation auprès des 17 millions de salariés du secteur privé, dont les TPE et première organisation auprès des 5 millions d'agents de la fonction publique*.

C'est une invitation pour toute la CGT à être encore plus utile, plus accessible et plus solidaire.

*Rappel : A l'issue des élections, dans la fonction publique d'octobre 2011, la CGT recueillait 25,4 % des voix dans toute la fonction publique (5 millions de salariés), les 2^e et 3^e organisations recueillaient, quant à elles, respectivement 19,1 % et 18,1 %.

communiqué

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 29 mars 2013 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr